

## Les plaies environnementales du Gers, acte 1, l'eau



Les plaies environnementales du Gers, acte 1, l'eau

### Communiqué "Les Amis de la Terre"

Le Gers manque d'eau,

le Gers manque d'eau parce que trop d'eau est utilisée,

le Gers manque d'eau parce que trop de surfaces sont irriguées.

Le 30 Novembre 2015, les Ministres de l'environnement et de l'agriculture, rappellent au préfet du GERS, l'instruction de juin 2015 et lui demandent d'engager des projets de territoires, afin de trouver des moyens de mettre en cohérence, en prévision de la révision des Schémas d'aménagements de Gestion de l'Eau (SAGE), la ressource en eau et les prélèvements dans le respect de la restauration des milieux aquatiques.

Ce courrier remet en cause les accords bipartites, préalablement établis (État /Agriculture), sans participation démocratique, dans le cadre de la définition des volumes prélevables destinés à l'usage agricole et gérés par les Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGCa) pour l'agriculture.

Mais nous sommes toujours en attente de données fines des stockages d'eau (lacs privés et collectifs) par unité hydrologique, seules données qui peuvent permettre d'étayer une situation encore particulièrement confuse et d'établir un projet partagé, équitable, complet et solide afin aboutir enfin à une MUTUALISATION de toutes les masses d'eau stockées, car l'eau est un bien commun ;

La qualité de l'eau dans le Gers, déplorable !

L'érosion des terres agricoles la source essentielle de dégradation

Avez vous remarqué la couleur de l'eau qui coulait dans nos rivières ces trois derniers mois : brune, café au lait, poisseuse. NON, bien sûr, la situation est devenue tellement banale .....

qu'elle peut en devenir normale !

La terre du Gers s'en va chaque année dans nos cours d'eau, à raison de deux centimètres par an, en 10 ans c'est la terre arable qui nous nourrit qui s'en va !

La situation est désespérante érosion, perte de sols, coulées de boues, empoisonnement de nos rivières, de la boue sur la route, dans nos villages, parfois dans nos maisons.

Pourquoi les coulées boueuses et torrentielles qui peuvent être classées parmi les mouvements de terrains et qui se répètent chaque année dans notre département ne sont pas reconnus officiellement comme une contrainte forte en terme de protection de l'eau, des milieux aquatiques et des aménagements publics, et inscrits au titre des risques naturels majeurs dans le département du Gers.

Les coulées de boues érodent, dégradent la fertilité de nos sols agricoles, abîment nos aménagements, et empoisonnent l'eau des cours d'eau